
La biodiversité est-elle une valeur universalisable ?

Marie-Hélène Parizeau*¹

¹Université Laval [Québec] – 2325, rue de l'Université Québec G1V 0A6, Canada

Résumé

Au plan théorique, la valorisation de la biodiversité comme devoir moral ne va pas de soi car cela implique de passer d'un jugement de fait à un jugement de valeur. Ce naturalisme éthique indiquerait qu'à travers l'écologie resurgirait les fondements naturels de l'éthique sous les traits d'une histoire naturelle qui tend à subsumer la culture et l'éthique sous les contraintes biologiques. Dans cette perspective, nous examinerons certains débats pratiques comme celui du statut des aires protégées.

*Intervenant